

Florent Vénier

A woman in medieval attire, including a white headscarf, a green cardigan, and a dark corset, is seated at a desk, reading an open book. The scene is lit by a window with a diamond-patterned lattice, creating a warm, focused atmosphere. The book she is reading has text in a medieval script, with a prominent red initial letter.

Le costume médiéval

de 1320 à 1480



HEIMDAL

Les articles chaussants

par Véronique Montebault (1)



Paire de chaussures basses d'enfant fermée par un bouton noué placé sur le cou-de-pied. (Cliché Eschoppe de Saint Benoît.)

Sous ce terme générique, est regroupé l'ensemble des artefacts s'intéressant au pied, ce qui correspond pour le Moyen Âge à la chaussure habillant le pied et à la socque généralement portée par-dessus cette chaussure (2).

La consultation des nombreux statuts de corporations conservés dans les archives fait apparaître que, à l'instar de nombreux autres artisanats, la production d'articles chaussants était fortement réglementée : aux *cordouanniers*, *alutarii*, *sutores*, *savetonniers* la fabrication des souliers neufs, aux *patiniers* celle des socques, et aux *sueurs de vieil* ou *savetiers* les réparations.

Comme pour la plupart des métiers, *cordouanniers* et *savetonniers* ont interdiction de travailler à la chandelle, l'œuvre devant alors être détruite par le feu (« ...ne puet ouvrer de nuiz, ..., et se il le fesoit, l'oeuvre doit être arse »). (3)

La distinction entre les termes *cordouanniers*, *alutarii*, *sutores* et *savetonniers* viendrait du fait qu'originellement les premiers (*cordouanniers* et *alutarii*) mettent en œuvre le cordouan également appelé *aluta*. Il s'agit d'une peau de chèvre tannée au sumac dont le secret de fabrication était tenu par les Arabes. Importée en Espagne lors de l'invasion de la péninsule, cette industrie s'est implantée et développée durant tout le Moyen Âge à Cordoue. (4)

Le cuir dit « de Cordoue », d'excellente qualité, à la fois très souple et résistant, permet de concevoir des chaussures de luxe d'une grande finesse et robustesse. Le terme *cordonnier* désigne donc initialement le fabricant d'articles de luxe, et ce n'est qu'ultérieurement que ce mot désignera l'ensemble des artisans produisant des souliers neufs.

Les *sutores* confectionneraient quant à eux les chaussures en peau de bovidé et les *savetonniers* celles en peaux de mouton (également appelée *basane*). Comme l'indique Boileau, l'emploi de cette *basane* était réservé à la confection d'articles d'enfants. Cette restriction est à chercher dans la nature même de la peau de mouton qui comporte de nombreuses cellules grasses imbriquées dans le réseau fibrillaire. Leur élimination est difficile et laisse de nombreuses zones creuses au sein de la structure. La peausserie obtenue est donc de moindre qualité et de mauvaise tenue. La sélection des races ovines dans le but d'accroître le volume de leur toison et donc de développer l'industrie drapière, a eu aussi comme conséquence directe de produire une peau plus lâche se détendant aisément.

Pourquoi dès lors l'employer pour confectionner les souliers d'enfants ? Sans doute parce que la croissance oblige à un renouvellement fréquent des tenues, et que, confectionnés dans une peau de peu de valeur, les souliers moins chers à l'achat représentent ainsi un faible investissement. Pour anecdote, des chaussures confectionnées par nos soins ont été portées comme chaussons d'intérieur pendant huit mois. Ils ont dû être renouvelés, non du fait de leur usure, mais parce qu'ils étaient devenus trop petits.

Il est également très probable que revient au *cordonnier* la confection des patins à semelage de liège enrobé de cuir, puisque l'essentiel de la fabrication est cousue. Ces produits, portés dans la maison, permettent d'isoler le pied du contact direct avec le sol et ainsi d'avoir moins froid en hiver.

C'est aussi probablement le *cordonnier* qui coupe et réhausse de coutures structurelles ou décoratives les brides de cuir qui seront ensuite clouées par le *patinier* sur les semelles ligneuses des socques. Le *cordouannier* est donc un artisan incontournable, dès lors que l'on veut parfaire sa tenue.

Un autre corps de métier fréquemment cité dans les textes traitant des souliers est celui du *savetier*. Il s'occupe des réparations, et également des modifications des articles destinés au marché de l'occasion. Nombre de pièces archéologiques illustrent cette activité, puisque la plupart des artefacts exhumés ont été réparés ou modifiés pour pouvoir être portés le plus longtemps possible avant d'être jetés. Ils ne peuvent donc être reproduits tels que pour compléter la tenue d'un reconstituteur.

En outre, les découvertes archéologiques ne permettent d'éclairer que ponctuellement l'art du cordonnier. En effet, la nature acide et anaérobie du substrat d'enfouissement ne favorise que la conservation du cuir de tannage végétal. Les teintures et peintures ont été dissoutes, ainsi que les éventuelles doublures en textile ou en fourrure, les fils de broderie, les galons tissés...

De même, les découvertes de souliers en cuir tanné à l'alun, à semelle et liens de corde, à semelle de feutre... sont quasiment inexistantes. Une confrontation entre les objets conservés, les sources iconographiques et les archives écrites est donc nécessaire dès lors que l'on souhaite avoir la perception la plus fine possible de la production, et la collaboration entre les spécialistes de chacun de ces domaines de recherche n'est que souhaitable.

De par notre formation, nous centrerons notre exposé sur les objets exhumés lors d'opérations archéologiques, des références ponctuelles seront faites aux autres domaines de recherche.

Bien que notre perception de l'art du cordonnier soit tronquée, il est cependant possible d'esquisser un panorama général puisque des tendances similaires dans l'évolution des techniques et des styles ont été mises en évidence dans toute l'Europe.

Ainsi, concernant le semelage, on assiste, durant les XIV^e et XV^e siècles, à la poursuite de l'évolution amorcée au XIII^e siècle. Le profil de la semelle continue à se cintrer, les bouts restant pointus. Ce n'est que vers la fin du XV^e siècle que cette tendance va commencer à s'inverser. Les bouts s'arrondissent alors, s'épatent et commencent à annoncer la mode de la patte d'ours typique de la première Renaissance française. De même, la cambrure devient de moins en moins marquée et disparaîtra même sous un axe rectiligne reliant directement l'emboîtement au bout.

Un profil emblématique de semelle médiévale est celui de la poulaine. Ce soulier, qui apparaît au XIII^e siècle, est en effet caractérisé par la prolongation effilée de son bout. L'exagération de la pointe, conduit Charles V en 1365 et, deux ans plus tard, le Pape Urbain V à l'interdire. Ces restrictions seront vaines, puisque des souliers à la poulaine seront confectionnés jusqu'à l'aube de la Renaissance. Il semblerait que la longueur de la pointe était proportionnelle au rang de la person-



A gauche : patin à brides brodées clouées sur une semelle de bois. La fermeture de cette pièce, copie d'une pièce découverte à Dordrecht est assurée par un clou perforant la bride intérieure. Au centre, patin à semelage de cuir et bride pleine reproduit à partir d'un exemplaire découvert à Namur. La fermeture est ici constituée par une boucle de type de 8 cousue sur la bride extérieure. A droite, patin à semelage de cuir et brides largement échancrées d'après un original découvert à Nijmegen. La fermeture est assurée par un laçage. (Cliché Eschoppe de Saint Benoît)

ne dans la société. Sans doute faut-il voir ici l'origine de l'expression « vivre sur un grand pied ».

L'étymologie du terme *poulaine* est quant à elle très controversée. En effet, selon certains auteurs, elle tiendrait son nom du poulain dont la peau aurait été utilisée pour la confection. Pour d'autres, comme Leloir, la mode serait originaire de Pologne. Une autre explication serait à chercher dans un berceau oriental du modèle. En effet, les études calcéologiques ont montré que la plupart des formes de souliers pointus est influencée par l'Orient ou l'Asie. Or, dans l'un de ses ouvrages, Jeanine Bourin écrit : « Le mot « poulain », qu'on commençait à employer un peu partout pour désigner les enfants venus au monde en Palestine de parents croisés... » (5). La poulaine ne pourrait-elle donc pas désigner les souliers portés par ces personnages et dont la mode aurait été importée lors de leur retour en Europe ?

Si l'on se fie aux textes, cette mode serait masculine, puisque, dans un ouvrage rédigé vers 1280 et destiné aux femmes (*De la littérature didactique du Moyen Âge s'adressant spécialement aux femmes*), nous pouvons lire : « Porter des chaussures aussi petites que possible pour faire paraître le pied mignon ». (6)

Toujours est-il que couper de telles semelles pointues en une seule pièce ne permet qu'un faible emboîtement et donc le volume des chutes est conséquent. Afin de réduire ces pertes, les semelles aux XIV^e et XV^e siècles sont fréquemment faites de l'assemblage cousu de deux, voire trois éléments. Cela tend à prouver que, dans la réalisation d'une chaussure médiévale, le coût de la matière première

(1) L'eschoppe de Saint-Benoît.

(2) Montembault V., Aperçus sur la chaussure médiévale d'après l'archéologie, *Moyen Âge* n°14, janvier-février 2000. - Patins, et socques, *Moyen Âge* n°58, mai-juin 2007.

(3) Boileau E., *Le Livre des métiers*. Réédition Evreux, 2005, p. 187.

(4) Franklin A., *Dictionnaire historique des arts, métiers et professions exercés dans Paris depuis le XIII^e siècle*. Réédition, Paris, 2004, p 203

Consommer en ville au Moyen Âge, *Histoire Urbaine*, n°16, juillet 2006.

(5) Bourin J., *Les Compagnons d'éternité*, p. 335.

(6) Hensch A., *De la littérature didactique du Moyen Âge s'adressant spécialement aux femmes*, Cahors, 1903. La clef d'amour p. 104 (PDF), p 86 livre.



Chaussure décollée en connexion avec un patin à semelage de liège. (Cliché Eschoppe de Saint Benoît)

re était supérieur à celui de la main-d'œuvre. Cette théorie est confortée par la présence d'inclusions dans certains semelages, ainsi que dans les dessus.

Le cordonnier, qui n'avait pas assez de surface pour couper sa pièce en une seule fois, préférait ajouter une « rustine de complément » plutôt que d'entamer une nouvelle peau. Nous ignorons si ces objets, par ailleurs de très bonne facture, étaient considérés comme du second choix.

La transformation du dessus est corrélée à celle de la semelle. En effet, des principes de géométrie sont inhérents lorsque l'on recouvre un volume (le pied) par une surface (la peau). Une des règles essentielles dans la conception d'une chaussure est de prévoir le moins de plis possibles dans la couture de montage entre la tige et la semelle ; mais, si réduire des excédents de matière dans le tissu est aisé en réalisant des pinces et des plis, par contre c'est plus délicat dans une peausserie de plusieurs millimètres d'épaisseur ne possédant pas la même souplesse qu'une étoffe. En outre, tout excès de matière dans un soulier est susceptible, par frottement, d'entraîner un inconfort lors de la locomotion, pouvant aller jusqu'à la formation d'ampoules. C'est essentiellement pour cette raison que, avec l'évolution du cintrage de la cambrure, la tige du XIII^e siècle, faite d'une seule pièce mise en forme, laisse place aux souliers constitués de l'assemblage d'une claque et d'un quartier. Dans certains cas, nous constatons même que ce quartier est lui-même fait de l'assemblage de deux parties. La tige devient donc plus moulante et des renforts deviennent nécessaires en particulier au niveau du talon. L'utilisation du contre-fort se généralise ainsi peu à peu et son emploi deviendra vite systématique.

La gamme de modèles se diversifie dès le XIV^e siècle, et nous trouvons ainsi des bottines, des chaussures fermées, des chaussures basses, des décolletés...



Détail des restes de broderie sur une chaussure archéologique. Dans les zones où le fil de soie est usé, la présence des seules perforations interdit une restitution exacte du point de broderie employé. (Cliché Eschoppe de Saint Benoît.)

Il reste très difficile d'établir une éventuelle sexualisation des modèles. En effet, hormis pour les découvertes réalisées dans des sépultures, nous ignorons le sexe du possesseur du soulier exhumé, et, lors de la découverte de souliers jetés dans des dépotoirs, la détermination du sexe au regard de la seule peinture est plus qu'aléatoire. On pourrait alors penser que la consultation des œuvres iconographiques puisse répondre à cette question. Mais, la robe des femmes traîne souvent à terre et seule quelquefois l'extrémité des souliers est visible. Cet indice est malheureusement insuffisant pour identifier précisément le modèle représenté.

La chaussure qui moule maintenant le pied n'est plus suffisamment maintenue avec les laçages employés au XIII^e siècle. Se développent alors les boutons noués ou roulés (déjà connus au XIII^e siècle) et les boucles métalliques font leur apparition.

Pour les chaussures d'enfants, les formes sont semblables à celles des adultes, si ce n'est que, pour les pointures les plus petites, la tige est plutôt taillée d'une seule pièce ; le gain à l'emboîtement des pièces lors de la coupe ne contrebalançant pas ici le temps passé pour les jointages. Pour des raisons plus morphologiques qu'esthétiques, d'autres modèles semblent réservés aux enfants. En effet, la caractéristique du pied de l'enfant est de grandir en taille, mais aussi en largeur. Pour pouvoir le chausser confortablement, il convient donc de privilégier les souliers ouverts suivant l'axe antérieur du pied, et dont le système de fermeture permet de jouer sur la largeur de l'ouverture. Nous trouvons donc avant tout des boutonnages à nœud noué, et, le nœud étant encore pourvu de son extrémité, l'enfant peut tout à loisir régler la largeur de l'ouverture, se chausser et se déchausser. La mère médiévale n'a rien à envier à nos chaussures à scratch !

La chaussure médiévale ne comportant qu'une seule semelle, l'humidité et le froid saisissent rapidement les pieds particulièrement à l'extérieur des habitations. Ainsi, comme le mentionne un extrait de fabliau, on peut se pourvoir de socques afin de



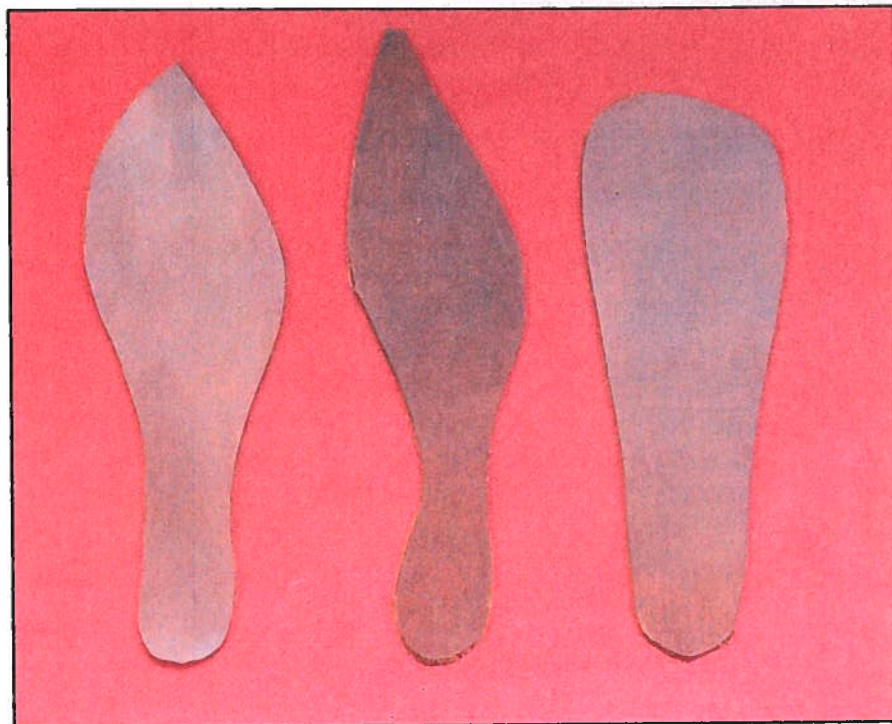
Copie d'un original ayant été remanié pour continuer à être porté. La pièce, faite à partir d'éléments récupérés sur différents pieds et recoupés ne correspond bien entendu à aucun type connu. Sa reproduction en cuir neuf, ainsi que son utilisation en reconstitution constituerait un non-sens. (Cliché Eschoppe de Saint Benoît.)

mieux isoler le pied. (« *Un Tacons dessous mes piés, que j'acatai de IX deniers* » (7) ; tacon étant le terme courant utilisé à l'époque pour désigner le patin de bois). De nombreuses scènes iconographiques illustrent l'emploi du patin, et, bien que moins nombreuses, les sources archéologiques attestent de son emploi dès le XII^e siècle. (8) Leur utilisation semble se développer au XIII^e siècle dans toute l'Europe, et, selon Harmand, ils seront particulièrement populaires à partir de 1440. (9)

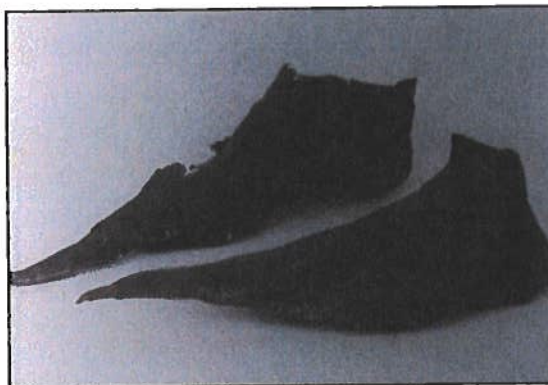
Ces socques à semelles de bois sont réservées à un usage extérieur et leur emploi est souvent proscrit dans les habitations. En effet, par delà la nuisance sonore, leur port rapportait toute la saleté dans les maisons. Les essences sélectionnées pour la réalisation de la semelle (peuplier, aulne ou saule) sont communes, de structure homogène facilitant ainsi le façonnage et résistantes à l'humidité. Les traces de mise en œuvre, et surtout l'absence de finition laisse entrevoir une production bas de gamme et donc peu onéreuse.

Deux grands types de modèles semblent avoir été produits. Le premier, à la semelle plate, ne comporte qu'un faible soubassement sous l'emboîtement et l'avant-pied ; tandis que pour le second possède des soubassements plus hauts, certains étant estimés à 10 cm. Pour cette deuxième forme, l'avant-pied est creusé pour permettre au pied de bien se caler sur la semelle. La marche avec ces socques est de ce fait très proche de celle obtenue avec nos sabots modernes. Marcher sur les patins requière cependant un certain équilibre que ne maîtrisent pas encore parfaitement les enfants. C'est pourquoi, sur les articles qui leurs sont destinés, sont rajoutées des brides arrières ceinturant la cheville ; sur certaines de ces pièces, la semelle étant elle-même articulée avec une charnière en cuir clouée.

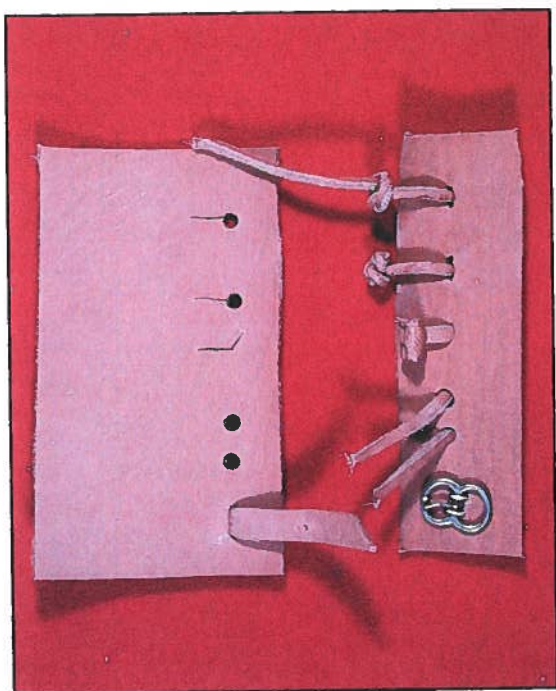
Les différents modes de fermeture (autre le laçage) que l'on peut rencontrer sur une chaussure au bas Moyen Age. De haut en bas : bouton noué avec queue préservée, bouton noué dont l'extrémité a été coupée, lacet passant dans des œillets, boucle métallique. (Cliché Eschoppe de Saint Benoît.)



Exemple de trois profils de semelles. Pour faciliter les comparaisons, les semelles sont toutes à la même pointure. De gauche à droite : semelle à bout pointu et emboîtement cintré, semelle à la poulaine, semelles à cambrure plus rectiligne et bout épaté typique de la mode du début du XIV^e siècle. (Cliché Eschoppe de Saint Benoît.)



Paires de chaussures à la poulaine datée du XV^e siècle et conservée au Musée d'Unterlinden à Colmar.



(7) Montaiglon A. de, *Recueil général et complet des fabliaux du XIII^e et XIV^e siècles*, Librairie des bibliophiles, Paris, 1877. p. 165.

(8) Goubitz O., *Stepping through time : archaeological footwear from prehistoric times until 1800*. Zwolle, 2001.

(9) Harmand A., *Jeanne d'Arc. Ses costumes, son armure*, 1929.

Comme pour les chaussures, nous observons une évolution des styles décelable dans le profil des soubassements, ainsi que dans la forme des brides. Le bout se profile au XIV^e siècle et on observe un étranglement à la base de la cambrure ; étranglement qui permet aux brides de mieux ceinturer l'axe métatarso-phalangien.

Faites en bovidé, les brides peuvent être montées nues ou réhaussées d'une décoration travaillée au repoussé ou brodée. Au début du XIV^e siècle, la bride devient bi-partite et les deux pièces sont généralement associées par un clou. La bride unique fera son apparition au XV^e siècle.



Paire de chaussures d'enfant ouverte suivant l'axe antérieur du pied et fermée par laçage. Pour les modèles fermés grâce à des boutons noués, se reporter à la première illustration de cet article. (Cliché Eschoppe de Saint Benoît.)



Chaussure d'enfant pourvue de son patin. Ce dernier à été reproduit à partir de l'exemplaire découvert à Groningen (Hollande). (Cliché Eschoppe de Saint Benoît.)



Détail du tableau de van Eyck des époux Arnolfini. (National gallery, London.)



Paire de patins d'enfant dont l'avant-pied est articulé grâce à une charnière en cuir. (Cliché Eschoppe de Saint Benoît.)



Paire de patin à soubassement et avant-pied creusé pour le calage du pied. (Cliché Eschoppe de Saint Benoît.)

Glossaire technique

Avant-pied : partie antérieure du pied, comprenant le cou-de-pied, l'articulation métatarso-phalangienne et les orteils.

Axe métatarso-phalangien : ligne passant sur l'articulation de la première phalange de chaque orteil avec chacun des métatarsiens. Sur une forme, ligne dessinée représentant cet axe, également désignée sous le terme de ligne des doigts..

Bottillon : petite botte dont la tige monte au dessus de la cheville et couvre plus ou moins le mollet.

Bottine : synonyme de bottillon.

Bout : extrémité antérieure de la forme correspondant à la zone des orteils. Partie correspondante de la semelle et du dessus.

Bride : partie étroite d'une tige qui permet de fermer la chaussure sur le cou-de-pied ou autour de la cheville, au moyen d'une boucle, d'un bouton ou d'un lacet. Dans un sabot ou un patin, pièce de cuir recouvrant plus ou moins l'avant du pied.

Cambrure : partie du pied comprise entre l'appui du talon et l'articulation métatarso-phalangienne.

Claque : pièce du dessus de la tige couvrant l'avant-pied.

Contrefort : soutien intérieur de la tige destiné à éviter son affaissement et à maintenir l'arrière du pied en place.

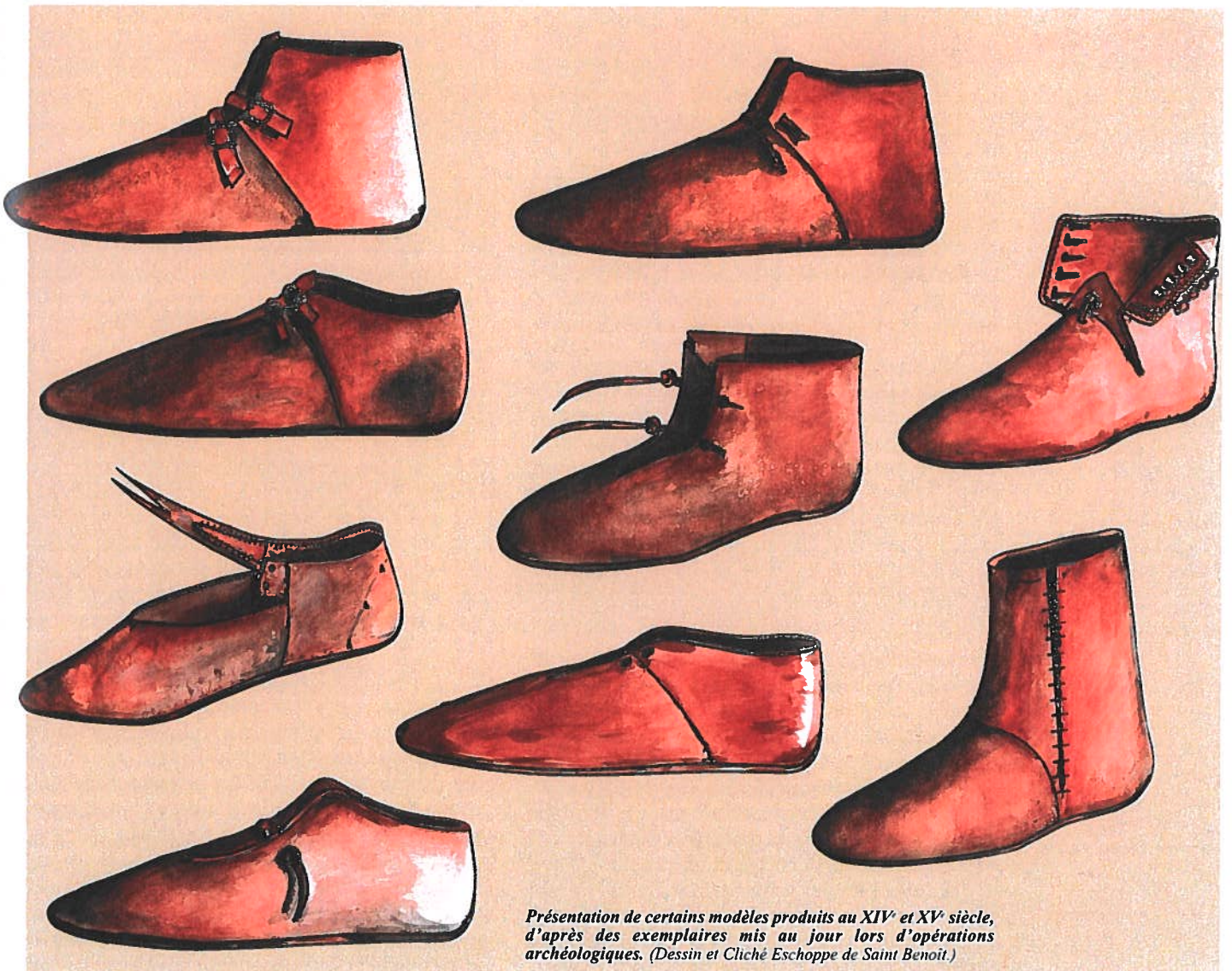
Dessus : ensemble des pièces formant la partie supérieure de la chaussure.

Emboîtement : partie arrière de la semelle qui s'emboîte sur le talon du pied.

Quartier : pièce formant l'arrière de la tige et remontant plus ou moins sur le cou-de-pied pour fermer la chaussure.

Semelage : par opposition à la tige, ensemble des pièces constituant le dessous de la chaussure et s'interposant entre le pied et le sol.

Tige : par opposition au semelage, partie supérieure de la chaussure, destinée à habiller et protéger le dessus du pied.



Présentation de certains modèles produits au XIV^e et XV^e siècle, d'après des exemplaires mis au jour lors d'opérations archéologiques. (Dessin et Cliché Eschoppe de Saint Benoit.)